

Résolu: D'autoriser la pose de 110 pieds de tuyaux de 8" dans la rue Messier, au nord de Mont Royal, au coût de \$250 ladite somme devant être prise à même le crédit voté pour la pose de conduites principales.

7.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une offre de M. Gustave Vinet de céder à la Cité gratuitement et sans conditions la partie de la rue St. Just et de la rue LePailleur, qui s'étend depuis le fleuve jusqu'à la rue Notre Dame.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite offre.

8.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur une offre du Conseil des Assistantes de l'Institut des Petites filles de St. Joseph de céder à la Cité la lisière de terrain située sur le côté est de la rue Notre-Dame de Lourdes, telle que montrée en rouge sur le plan annexé audit rapport, pour les fins de l'élargissement de ladite rue et pour la construction d'un trottoir sur icelle.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant d'accepter ladite offre.

9.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur un projet notarié et une mise en demeure de M. F. Gervais au sujet d'une demande de service d'eau sur la rue Darling.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

10.—Soumis un rapport de l'Avocat Consultant de la Cité sur une demande de la Park Realty pour réduction dans l'évaluation de ses propriétés dans l'ancienne paroisse de Saint Laurent.

Résolu: De référer au Président du Bureau des Estimateurs pour sa gouverne.

11.—Soumis un rapport de M. W. P. Archambault sur les saisies-arrêts pratiquées contre certains employés.

Résolu: De référer au Trésorier de la Cité.

12.—Soumis un rapport du Département en Loi "re" demande d'exemption de taxe d'égout par les propriétaires de terrains situés entre les rues Viel, Pasteur et Persillier, quartier Bordeaux, déclarant que si les lots de terre compris entre les lignes homologuées sont affectés à un usage public, c'est-à-dire, destinés à l'établissement d'un parc, ils ne sont pas d'après la loi, destinés à des fins de construction, et les propriétaires de ces terrains ne sont pas tenus, d'après la Charte, de contribuer au coût de l'égout que la Ville a fait construire sur la rue Persillier, non plus qu'à payer aucune taxe ou contribution foncière sur ces lots.

Résolu: En conséquence, de référer ledit rapport au Trésorier de la Cité pour sa gouverne.

13.—Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux recommandant, en vue de mettre fin aux erreurs téléphoniques qui se produisent dans le Bureau de Son Honneur le Maire, d'ajouter, au coût de \$30.00 par année une nouvelle ligne d'échange aux 17 lignes qui sont actuellement en opération pour le service de l'Hôtel de Ville.

Résolu: D'autoriser l'addition de ladite ligne d'échange.

14.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 8 octobre 1912, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau "re": construction du tunnel de l'Avenue du Parc et vote d'un crédit de \$180,000 pour cette fin.

Résolu: De faire rapport au Conseil, réitérant ledit rapport et recommandant que les conclusions en soient approuvées.

15.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 16 octobre 1912, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau recommandant de changer le site du poste de cochers de la rue St. Hubert, coin de Montigny, pour informer le Conseil si le changement de site proposé peut être fait avant le 1er Mai 1913, date de l'expiration des licences.

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

16.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 16 Octobre 1912, à l'effet de retourner au Bureau des Commissaires un rapport dudit Bureau pour ratifier un arrangement avec la Ville de Westmount au sujet de l'entretien des Varioleux, en informant ledit Bureau que le Conseil désire ne faire aucun arrangement avec aucune municipalité pour l'entretien des Varioleux venant de ladite municipalité, et que le Bureau des Commissaires est autorisé à donner instructions au Médecin

Resolved: To lay 110 feet of 8" pipe in Mercier street, north of Mount Royal, at the cost of \$250, the said sum to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

7.—Submitted a report from the Chief Engineer anent an offer from Mr. Gustave Vinet to cede to the City gratuitously and unconditionally that part of de St Just and LePailleur streets, extending from the river to Notre Dame street.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said offer be accepted.

8.—Submitted a report from the Chief Engineer anent an offer of the Conseil des Assistantes de l'Institut des Petites Filles de St. Joseph to cede to the City a strip of land situated on the East side Notre Dame de Lourdes street, tinted red on the plan annexed to the said report for the widening of said street and the construction of sidewalks in same.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said offer be accepted.

9.—Submitted a report from the Chief Engineer anent a notarial protest and a notification from Mr. F. Gervais anent his application for Water supply in Darling street.

Referred: To the Law Department for a report.

10.—Submitted a report from the Consulting City Attorney anent the application from the Park Realty Company asking for a reduction in the assessment of its properties in the former parish of St. Laurent.

Referred: To the President of the Board of Assessors for his guidance.

11.—Submitted a report from Mr. P. W. Archambault anent attachments on certain employe's salaries.

Referred: To the City Treasurer.

12.—Submitted a report from the Law Department "re" request for exemption from sewer tax on the part of the proprietors of lots situated between Viel, Pasteur and Persillier, Bordeaux ward, stating that if the lots of lands situated between the homologated lines are for a public use, i. e., reserved for the establishment of a Park, they are not according to law, for designed building purposes and the proprietors of these lots, are not bound, according to the Charter to contribute to the cost of the sewer which the City has laid in Persillier street nor to pay any tax or assessment on said lots.

Resolved: That, the said report be referred to the City Treasurer for his guidance.

13.—Submitted a report from the Superintendent of Municipal Buildings recommending that in order to put an end to the telephone errors which occur in His Worship the Mayor's office, that a new exchange line at the cost of \$30 per year be connected with the 17 lines which are now in operation for the City Hall service.

Resolved: That the addition of said exchange line be authorized.

14.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 8th October 1913 referring back to the Board of Commissioners a report of said Board "re" construction a tunnel on Park Avenue and voting of an appropriation of \$180,000 for said purpose.

Resolved: That a report be made to Council, reaffirming the said report and recommending that the conclusions of same be approved of.

15.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 16th October 1912 referring back to the Board of Commissioners a report of said Board recommending that location of the cab-stand of St. Hubert street, corner of de Montigny be changed with instructions to inform the Council whether the proposed change of location can be made before the 1st May 1913, date of the expiry of licenses.

Referred: To the Law Department for a report.

16.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of Council held on the 16th October 1912, referring back to the Board of Commissioners a report of said Board to ratify an agreement with the Town of Westmount anent the care of patients suffering from small-pox and informing the said Board that this Council desires that no agreement be made with any municipality for the care of patients suffering from small-pox coming from such municipality and also authorizing the Board of Commissioners